

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 4 juin 2020

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 4 février 2020, le député de Jean-Lesage inscrivait au feuillet des questions demandant de mettre en place des politiques sans fragrance ou parfum dans les différents établissements de soins de santé du Québec ainsi que pour le port de fragrance en milieu hospitalier :

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a confié un mandat à l'Institut national de Santé publique afin d'effectuer une analyse rigoureuse de la littérature scientifique sur le sujet. Les conclusions du rapport sont attendues pour le mois de septembre 2020.

C'est avec intérêt que j'accueillerai les conclusions de ce rapport et que les équipes se pencheront sur les mesures qui peuvent et doivent être mises en place. Soyez assuré que nous vous partagerons le fruit de ce travail dès que possible.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Danielle McCann

N/Réf. : 20-MS-03585